

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ARRIVE DE DUNMANUS BAY, EN IRLANDE, OÙ, SUR UN PROMONTOIRE DONT LE NOM GAÉLIQUE SIGNIFIE LA PÉNINSULE DES MORTS, LES FAMILLES ET LES AUTORITÉS DE L'IRLANDE, DE L'INDE ET DU CANADA ONT ÉRIGÉ UN MONUMENT À LA MÉMOIRE DES 329 PASSAGERS ET MEMBRES D'ÉQUIPAGE DÉCÉDÉS DANS L'EXPLOSION DU VOL 182 D'AIR INDIA. COMME NOUS EN AVONS PARLÉ L'AN DERNIER, LES TERRORISTES NE RESPECTENT NI L'INNOCENCE NI LA LOI, ET LES NATIONS CIVILISÉES DOIVENT CONTINUER À COLLABORER POUR ÉLIMINER LES CAUSES DU TERRORISME ET POUR TRAÎNER LES AUTEURS D'ACTES TERRORISTES DEVANT LA JUSTICE. LE CANADA POURSUIVRA SES EFFORTS EN CE SENS ET, PENDANT CES RENCONTRES, J'AIMERAIS VOUS DISTRIBUER POUR OBSERVATIONS UN PROJET DE TRAITÉ SUR LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES AÉROPORTS QUE NOUS ENTENDONS SOUMETTRE À L'AUTOMNE À L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE.

.../2